DEVIS



Suricate Studio

Rue de la savane 75000 Paris

Tél: 01.40.75.69.44

Devis pour : Nos amis les Oiseaux

Allée des rouges-gorges

75 000 Paris

Date: 05-02-2018

Devis n°5

Réf. Client: XYZ-122455

Validité du devis : 15-02-2018 Préparé par : Wilfried COTTINEAU

Objet: Création d'une application participative

Nom / Code	Description		Total HT
Gestion du projet			
Rédaction	Cahier des charges / Contenu / Contrats		3 700,00 €
Cadrage	Réunions internes et externes / Planning / Reporting		1 800,00 €
Sous-total			5 500,00 €
Conception			
Graphisme	Charte graphique / Wireframes / Maquettes		2 100,00 €
Marketing	Etude de marché / Plan Marketing / Charte éditoriale / Landing Page		4 300,00 €
Technique	Hébergement / Création de l'application / Intégration / Déploiement		4 800,00 €
Sous-total			11 200,00 €
Conformité			
Tests et Recettage	Correction des bugs / PV de recette		1 100,00 €
Formation			
Formation	Prise en main de l'application		250,00 €
		Total Net HT	18 050,00 €
Note - La prestation ne comprend pas : Total TVA 20%		Total TVA 20%	3 610,00 €
- La maintenance du site après un délai de 30 jours à compter de la Remise 5%			180,50 €
date de livraison Montant Total		Montant Total TTC	21 479,50 €

Acompte de 30% à verser dès la signature du devis par chèque. Soit un montant de 6 443,85 €

Signature et cachet de l'entreprise	Signature du client précédée de la mention "Lu et approuvé"	

En cas de retard de paiement et de recours à un créancier, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 une indemnité pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ sera demandée.

Informations complémentaires du document

Conditions générales de vente :

Entre la Société Suricate Studio, rue de la savane, 75000 Paris , au Capital Social de 50.000€, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 123 456 789, SIRET 123 456 789 12345, représentée par Mr Le Duc, en qualité de gérant, dûment habilité aux fins des présentes. Ci-après le « Vendeur » ou la « Société ».

D'une part, Et la personne physique ou morale procédant à l'achat de produits ou services de la société, Ci-après, « l'Acheteur », ou « le Client » D'autre part, Il a été exposé et convenu ce qui suit :

Article 1. Objet - Domaine d'application Les Conditions Générales ont pour objet de régir les relations contractuelles entre LE VENDEUR et le CLIENT et définir l'étendue des prestations proposées par LE VENDEUR.

Le fait pour une personne physique ou morale, de commander un service ou produit de la société USEWEB emporte acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

Article 2. Formation et conditions d'exécution du contrat L'obligation respective de chaque partie, de réaliser la prestation pour LE VENDEUR et de payer la prestation pour le CLIENT, naît à partir du moment où le CLIENT a dûment signé et retourné par fax, email ou courrier le ou les document(s) contractuel(s) émis par LE VENDEUR ou à partir de l'encaissement d'un acompte initial par LE VENDEUR. Si un devis a été établi, la demande de réalisation de la prestation décrite au devis vaut acceptation par le CLIENT.

Article 3. Prix - facturations - délais Le prix de la prestation est ferme. Il est stipulé hors taxes et exprimé en euro portant sur le montant total à payer. Toute contestation ou réclamation relative à la facturation doit être adressée par lettre recommandée dans les dix jours à réception de la dite facture, à défaut de quoi USEWEB n'accepte plus aucun grief.

Article 4. Livraison de la prestation Sauf stipulation expresse contraire, la livraison, quelle que soit la prestation, est effectuée au lieu du siège social du VENDEUR sans formalité particulière. Sauf manifestation du VENDEUR ou du CLIENT dans un délai de deux semaines à partir de la date de livraison prévue, la livraison est réputée avoir eu lieu aux dates et conditions prévues.

Article 5. Obligations et responsabilités du VENDEUR LE VENDEUR s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. LE VENDEUR ne répond que d'une obligation de moyens qui ne doit en aucun cas être assimilée à une obligation de résultat.

- LE VENDEUR s'engage à : intervenir rapidement en cas de vice de fonctionnement provenant de défaut de conception ou d'exécution de ses solutions.
 - assurer le maintien à un niveau adéquat de la qualité de ses outils.
 - · mettre tous les moyens en œuvre pour assurer dans des conditions optimales le bon fonctionnement des prestations acquises par le CLIENT.

LE VENDEUR ne pourra être tenu responsable en cas de :

- · Interruption de l'hébergement.
- Divulgation ou utilisation illicite du mot de passe remis confidentiellement au CLIENT.
- Dysfonctionnement ou ralentissement des réseaux ou de l'Internet dans son ensemble.

Article 6. Propriétés intellectuelles Tout élément fourni par le CLIENT est protégé par le droit de la propriété intellectuelle et reste sa seule propriété. Il déclare disposer de tous les droits et/ou autorisations nécessaires, et garantit LE VENDEUR contre toute réclamation éventuelle d'un tiers qui prétendrait avoir un droit de propriété intellectuelle sur l'un quelconque des éléments fournis par lui notamment de tous textes, images, logos, graphiques, photos, films audio ou vidéo, fichiers, logiciels, bases de données.

Article 7. Réserve de propriété LE VENDEUR conserve l'entière propriété de la prestation et de chacun de ses éléments, y compris immatériel, jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix et accessoires et plus généralement jusqu'au règlement total de toute facturation due par le CLIENT au VENDEUR.

Article 8. Utilisation des références Le CLIENT autorise LE VENDEUR à utiliser son nom et à mentionner les prestations réalisées pour son compte à des fins commerciales. LE VENDEUR se réserve le droit de faire mention de sa qualité de créateur du site Internet, et d'implanter son logo sur l'ensemble des prestations crées pour le CLIENT, notamment au sein des sites Internet.

Article 9. Confidentialité LE VENDEUR et le CLIENT s'engagent à conserver confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie, de quelque nature qu'ils soient, auxquels les parties auraient pu avoir accès au cours de la prestation. La précédente disposition ne fait pas obstacle à ce que LE VENDEUR puisse faire état de sa relation commerciale avec le CLIENT, comme précisé à l'article 8 susvisé.

Article 10. Loi informatique et liberté Le client s'engage expressément à assurer lui-même l'ensemble des formalités obligatoires à accomplir auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 (art. 34), le CLIENT dispose d'un droit permanent d'accès, de modification, de rectification et de suppression relatif aux informations le concernant.

Article 11. Cas de force majeure LE VENDEUR n'encourt aucune responsabilité en cas de non-exécution ou de retard dans l'exécution de l'une de ses obligations si celle-ci résulte d'un fait indépendant de sa volonté et qui échappe à son contrôle. Est considéré comme tel, tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code Civil et de la jurisprudence des tribunaux français.

Article 12. Non sollicitation du personnel Le CLIENT s'engage à ne pas débaucher le personnel du VENDEUR ayant participé à la réalisation de prestations pour le CLIENT et ceci, deux années après la fin de la dernière prestation effectuée par le salarié concerné au profit du CLIENT.

Article 13. Droit applicable - attribution de compétence Les présentes Conditions Générales sont soumises à la loi française. En cas de litige, et à défaut d'accord amiable, la seule juridiction reconnue et acceptée par les parties est le Tribunal de Commerce de Paris.